

Référence à citer :

Agence de gestion intégrée des ressources. 2003. Plan de développement écotouristique de Normandin. 131 pages plus les annexes.

Remerciements

Nous voudrions remercier tout d'abord MM. Jean-Paul David, Bernard Larouche, Jacques, S. Noël, Victor Boulianne, Christian Bélanger et Franklin Ruiz pour leur participation à la révision de la version préliminaire du document;

Nous avons aussi apprécié grandement l'apport de M. Gérald Bélanger, qui, par sa grande expérience et son imagination a su nous donner des pistes très intéressantes à développer;

Nous aimerions finalement remercier les personnes suivantes pour l'aide qu'elles nous ont apporté à une étape de la rédaction de ce Plan de développement écotouristique :

- Mme Marion Fournier, qui, par sa connaissance du domaine touristique, a su réviser certains aspects spécialisés de notre travail;
- Mme Mélanie Grondin, qui a contribué à la recherche et à l'analyse des statistiques sur les clientèles;
- Mme Dominique Bélanger, qui a participé à la réalisation de l'inventaire biophysique;
- Mme Nancy Michaud qui a participé à la recherche de thématiques originales;

Enfin, un grand merci aux quatre organisations qui supportent ce projet. Sans l'implication de celles-ci, ce PDÉCO très porteur ne serait pas rédigé et les nombreux potentiels qu'offre le territoire de Normandin encore insoupçonnés.

Équipe de réalisation

Ce travail a été réalisé par le personnel de l'Agence de gestion intégrée des ressources. Ce document a pris forme grâce à une vision d'ensemble, à une formation adéquate, à une expérience pertinente et à une collaboration constante de l'équipe multidisciplinaire de l'agence.

Coordination

Stéphane Turcot aménagiste en GIR

Rédaction et géomatique

Michel Bouchard aménagiste en GIR

Collaboration aux textes

Luc Simard biologiste
Stéphane Turcot aménagiste en GIR

Vous pouvez rejoindre les membres de l'équipe au :

1030, boul. Vézina
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 3K9

Téléphone : 418-276-0022 poste 111
Télécopieur : 418-276-0623

Courriel : agir@cldmaria.qc.ca

Partenaires

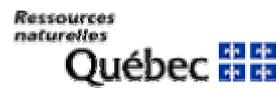
La Corporation d'Aménagement Forêt Normandin tient à remercier leurs différents partenaires :

- La MRC de Maria-Chapdelaine



- Le ministère des Ressources naturelles

Pépinière de Normandin



- La Ville de Normandin



- Les Grands Jardins de Normandin



- La Corporation de Parc de la Chute à l'Ours



Table des matières

| | |
|--|-----------------|
| Équipe de réalisation | 2 |
| Partenaires | 3 |
| Table des matières | 4 |
| Introduction | 5 |
| La description du territoire de Normandin | Partie 1 |
| L'analyse des sites | Partie 2 |
| Les propositions d'aménagement | Partie 3 |
| Bibliographie | Partie 4 |
| Annexes | Partie 5 |
| Annexe 1 – Les intervenants en matière de développement | |
| Annexe 2 – Liste des végétaux des boisés des Grands Jardins de Normandin | |
| Annexe 3 – Liste des végétaux du boisé du Site touristique de la Chute à l'Ours et de la Pépinière de Normandin | |

Introduction

Le plan de développement écotouristique de Normandin (PDECO) vise à identifier les axes de développement de l'écotourisme dans le secteur de Normandin. La Corporation d'Aménagement Forêt Normandin, les Grands Jardins de Normandin, la Pépinière de Normandin et le Site touristique de la Chute à l'Ours se sont associés afin de produire ce *Plan de développement écotouristique*. Ils ont donné le mandat à l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR), qui représente le regroupement des corporations forestières de la MRC de Maria-Chapdelaine, de le produire. Ce plan est une source d'information complète, pertinente et favorable au démarrage ou au soutien de projets importants pour l'économie locale. L'agence espère que le PDECO suscitera l'intérêt des partenaires associés au développement touristique de Normandin et des agents économiques afin de permettre l'émergence de produits originaux et de qualité.

La partie 1 du document traite de la description de chacun des secteurs. Afin de bien documenter cette partie, nous avons procédé à des inventaires terrains dans le but de bien caractériser les paramètres biophysiques de chacun des sites. En plus de ces inventaires, des recherches bibliographiques et sur Internet ont également été effectuées afin de bien connaître l'historique des sites. Cette première partie comprend une description des éléments physiques, biologiques et patrimoniaux des trois sites. Un portrait de la clientèle actuelle des sites est également présenté à l'intérieur de cette partie.

La partie 2 du document traite des potentiels de mise en valeur de chacun des trois sites. On y retrouve une description des différents potentiels que la partie 1 nous a permis d'identifier. Ces potentiels peuvent être d'ordre biophysique, patrimonial, sensoriel et récréotouristique. Il faut ensuite ressortir les potentiels forts de développement et les intégrer à un zonage pour lequel une thématique de développement sera élaborée. Ce zonage correspond à une zone de mise en valeur bien définie dans laquelle les potentiels seront développés dans un cadre de développement durable.

Finalement, la partie 3 propose différents aménagements récréotouristiques qui permettront la mise en valeur et/ou l'interprétation des potentiels ciblés à la partie 2. Ces propositions d'aménagement sont développées selon les thématiques ciblées dans chacune des zones de mise en valeur. Un échéancier des travaux accompagne ces propositions. Il permet, entre autres, d'établir les priorités d'action pour la planification des prochaines interventions. Ces interventions pourront s'exercer en harmonie et en complémentarité avec ce qui existe déjà sur les sites.

Il est important de mentionner que l'Agence de gestion intégrée des ressources et les partenaires du projet ont mis leurs idées en commun afin d'élaborer des propositions de qualité. Nous habitons une région débordante de richesses naturelles. La mise en valeur de celles-ci est une piste de développement durable qui permettra à l'écotourisme d'occuper une place encore plus significative dans l'économie régionale.

En terminant, voici deux définitions qui décrivent bien ce qu'est l'écotourisme :

«L'écotourisme est une forme de tourisme visant une fin particulière, qui permet de comprendre l'histoire culturelle et naturelle tout en préservant l'intégrité de l'écosystème et en produisant des retombées économiques encourageant la conservation. L'écotourisme implique une approche scientifique ou philosophique comprenant un haut niveau d'interprétation.»

(Département du tourisme et de la culture / Terre-Neuve et Labrador. N.B. cette définition est aussi répandue et utilisée dans l'Ouest Canadien)

«Voyage responsable sur le plan environnemental et visite de milieux naturels relativement peu perturbés dans le but d'apprécier la nature, ainsi que toute manifestation culturelle passée ou présente observable de ces milieux, encourageant la conservation, ayant un impact négatif très limité et s'appuyant sur une participation active des populations locales dans le but de générer des avantages.»

(Union mondiale pour la nature UICN. 1996)

«Le défi consiste à être capable de voir, en examinant un site ou un milieu, même détérioré, l'opportunité qu'il offre. Et cela en étant conscient des autres projets en cours de réalisation localement ou dans la région ainsi que des attentes des citoyens en matière de loisirs.»

(Tourisme Québec, 2000)